

MEURTRE DE DEUX INSPECTEURS DU TRAVAIL DANS L'EXERCICE DE LEUR MÉTIER : RE-TROUVER L'ÉVÉNEMENT POUR SORTIR DE L'ANGOISSE

Emmanuelle Reille-Baudrin, Mylène Zittoun

ERES | « Nouvelle revue de psychosociologie »

2015/1 n° 19 | pages 65 à 78

ISSN 1951-9532

ISBN 9782749247465

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-nouvelle-revue-de-psychosociologie-2015-1-page-65.htm>

!Pour citer cet article :

Emmanuelle Reille-Baudrin, Mylène Zittoun, « Meurtre de deux inspecteurs du travail dans l'exercice de leur métier : re-trouver l'événement pour sortir de l'angoisse », *Nouvelle revue de psychosociologie* 2015/1 (n° 19), p. 65-78.
DOI 10.3917/nrp.019.0065

Distribution électronique Cairn.info pour ERES.

© ERES. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Meurtre de deux inspecteurs du travail dans l'exercice de leur métier : re-trouver l'événement pour sortir de l'angoisse

Emmanuelle Reille-Baudrin
Mylène Zittoun

Le 2 septembre 2004, à Saussignac (Dordogne), deux inspecteurs du travail sont tués dans l'exercice de leur métier par un exploitant agricole. Lorsque l'événement est abordé dans les médias, trop peu de l'avis des professionnels du milieu (Martineau, 2004), il est qualifié de « drame ». Le ministre de l'Agriculture le relie aux difficultés « extrêmes » du monde agricole. La « compassion » exprimée par le ministre sera reprise dans la presse. L'acte ainsi euphémisé suscite émotion et colère à l'inspection du travail. Le traitement médiatique de cet événement a fait l'objet de critiques attestant tant la nécessité de le requalifier en meurtre que celle de prendre en compte son caractère traumatique pour le milieu professionnel. Quant au meurtrier, il sera jugé trois ans plus tard et condamné à trente ans de réclusion criminelle.

Engagées depuis 2008 dans une démarche d'intervention et de recherche à la demande de directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte), nous proposons, dans cet article, de revenir dans un registre autre que celui de la justice sur la manière dont notre intervention en psychologie clinique du travail a permis la reprise de cet événement, ce meurtre sans précédent dans le milieu, en lien avec les bouleversements qu'il a introduits dans l'exercice du métier.

Emmanuelle Reille-Baudrin, chargée d'enseignement et de recherche, CRTD EA 4132-CNAM. emmanuelle.reille_baudrin@cnam.fr
Mylène Zittoun, attachée temporaire d'enseignement et de recherche, CRTD EA 4132-CNAM. mylene.zittoun@cnam.fr

Dans une première partie nous ferons un détour par l'histoire du métier d'agent de contrôle du travail pour appréhender l'impact de ce meurtre sur les professionnels et la manière dont il a bouleversé l'activité quotidienne. L'événement a fait rupture dans cette histoire et a brutalement introduit une discontinuité et des remaniements pour pouvoir continuer à agir ; nous les interrogerons. Dans une seconde partie, nous poserons le cadre de notre intervention et montrerons comment il a soutenu le resurgissement de l'événement. Nous nous centrerons sur l'acte de l'intervenant qui, au détour de l'angoisse exprimée par un professionnel, a nommé l'événement refoulé. Nous analyserons la fonction du cadre d'analyse en lien avec la saisie de l'événement traumatique, sa réélaboration collective. Nous concluons sur l'intervention conçue comme un espace possible pour penser cet événement réprimé, au coût subjectif certain, dont le contrecoup s'infiltré au quotidien dans l'exercice du métier, obligeant chacun à travailler avec « la peur au ventre ».

DE L'HISTOIRE À L'ÉVÉNEMENT

Dès le démarrage de notre intervention dans ce milieu professionnel, la question de l'histoire s'est imposée au cœur des échanges. Un travail de mémoire a été réalisé par le Greshto¹ aux Archives nationales. Il a permis aux professionnels de réveiller cette histoire commune et d'interroger sa place dans leur destin quotidien. Cette histoire de la prescription adressée au fil du temps aux membres de l'inspection du travail a soutenu l'analyse de l'activité des professionnels.

L'histoire, une ressource pour comprendre le milieu

L'histoire de l'inspection du travail est étroitement liée à la question de la prévention de la santé au travail dans la deuxième partie du XIX^e siècle (Viet, 1994). Elle prend forme dans l'organisation de la protection légale des travailleurs les plus faibles dans le monde industriel. La loi du 22 mars 1841 limitant le travail des enfants employés dans les manufactures, usines et ateliers marque l'émergence du contrôle de l'État dans les entreprises, l'apparition d'un système d'inspection dont la mission est de veiller à l'application d'un droit public dans l'espace privé des entreprises.

C'est la loi du 2 novembre 1892 qui est considérée comme la véritable origine de l'inspection du travail, en instituant quatre-vingt-douze inspecteurs du travail. Le ministre du Commerce et de l'Industrie déclarera en référence à ce recrutement : « La loi vaudra ce que vaudra

.....

1. Greshto : Groupe de recherche et d'étude socio-historique sur le travail et l'orientation. C'est dans ce cadre que Régis Ouvrier-Bonnaz a réalisé la recherche historique sur ce métier.

l'inspection. » Dès sa création, pèse donc sur les inspecteurs du travail le poids d'une responsabilité. La protection des plus faibles est au cœur de leur activité. Enfin, la loi du 12 juin 1893 renforce la mission des inspecteurs sans pour autant parvenir à couvrir l'ensemble des travailleurs. Or, pour les premiers inspecteurs divisionnaires institués par la loi de 1874², la préservation des plus exposés passe nécessairement par la préservation de tous. Cette volonté et la tension qu'elle génère dans ce nouveau métier organiseront le genre professionnel (Clot, 2000). De plus, la tâche des inspecteurs n'est pas simple, car, si l'État reconnaît le droit de protéger les salariés, il se refuse à intervenir dans la régulation de la relation de travail. Les inspecteurs vont alors déployer leur stratégie dans deux directions : répressive et incitative. Tout leur travail consiste alors à trouver l'équilibre entre les deux. Enfin, la création du premier ministère du Travail en 1906 pose le socle de la prescription de l'inspection, définit pour l'avenir les bases de l'action des inspecteurs. Cette histoire reste vivante dans l'activité des professionnels.

L'histoire pour prendre la mesure de l'événement

Tout voir, tout contrôler, tout prévenir et surtout le pire, l'accident grave ou mortel du travail, autant d'attendus qui orientent l'action de l'agent de contrôle du travail³ autant qu'ils la lestent du poids de tâches titanesques. Pour y faire face, une figure héroïque s'impose et vient à la rescousse de chacun sous une forme ou une autre : Zorro, Rambo, Robin des Bois, Lucky Luke... Figures de défenseurs des faibles et des opprimés, justiciers à leurs heures, ces petits et grands héros s'invitent dans les dialogues entre professionnels et, avec eux, actent d'une position héroïque à laquelle chacun tend et se mesure. L'héroïsation s'installe ici comme un moyen de faire face à l'étendue d'un travail sans fin et de porter l'héritage de cette histoire prise entre défense des uns et répression des autres. Nous avons, très tôt dans cette intervention, rencontré ce processus et ses effets risqués. L'abandon d'une position héroïque héritée de l'histoire ne peut se faire rapidement (Reille-Baudrin et Werthe, 2010). C'est le long travail du collectif qui a permis de faire sortir, de l'ombre et de soi, ces personnages. Ce travail de la position héroïque, très coûteuse à long terme, n'a été possible sans effondrement que lorsque les dialogues dans le collectif (Clot, 2008) ont pu constituer pour chacun une ressource suffisante pour prendre le risque de démasquer le Zorro niché en soi.

2. Sont admissibles aux fonctions d'inspecteur divisionnaire les candidats justifiant du titre d'ingénieur de l'État ou d'un diplôme d'ingénieur civil, les élèves diplômés de l'École centrale des arts et manufactures et des écoles des Mines, les candidats ayant dirigé ou surveillé pendant cinq années des établissements industriels d'au moins cent salariés, les inspecteurs du travail des enfants entrés depuis au moins trois ans sous le régime de la loi de 1841.

3. Cet énoncé regroupe inspecteurs et contrôleurs du travail.

Érigé en mécanisme collectif de défense (Dejours, 2003) sous des figures pourtant très personnelles, afin de parvenir au quotidien à faire face à une prescription immense et paradoxale – prévenir l'imprévisible –, le héros ne peut s'abandonner facilement sans risquer de mettre en péril le sujet et l'organisation collective (Reille-Baudrin et Werthe, 2013). La prévention est inscrite historiquement dans le prescrit de l'inspection du travail, nous l'avons vu et, pour agir face à ce défi d'ampleur, les agents de contrôle du travail mobilisent d'autres histoires et, avec elles, les héros.

C'est sur cette toile de fond d'un métier créé pour lutter contre les abus toujours possibles au travail que l'événement a frappé. Dans cette histoire prise dans le dilemme générique de la répression *versus* l'incitation à respecter le code du travail, les agents de contrôle hésitent et s'interrogent. L'un d'eux dira : « Alors que je prenais mon poste sur ma section actuelle, des délégués, en parlant d'un de mes prédécesseurs, me disent : "Lui, au moins, le patron en avait peur." L'agent de contrôle qui vient venger les salariés, qui vient faire peur au patron comme eux en ont peur, qui vient peser de leur côté dans le rapport de force, un agent de contrôle qui se met en colère, au moins, c'est visible, ça marque ! [...] Alors, faut-il que l'agent de contrôle fasse peur au patron, qu'il soit toujours du côté des salariés ? Je dirais plutôt qu'il doit être craint, [...] représenter une menace crédible. » Exercer le métier semble renvoyer au fait d'être une « menace crédible », de « faire ses preuves », en somme de faire autorité. Mais comment être une menace crédible sans craindre pour soi-même, sans se sentir menacé en retour dans l'écho du drame vécu ? C'est toute la question, nous y reviendrons. Reste que cette crainte, pourtant imaginable, ne s'était pas matérialisée avant ce 2 septembre 2004. À Saussignac, le rapport de force a volé en éclats et la peur a changé de camp. Et même si la justice a tranché, pour faire face à cette menace exceptionnelle, mais omniprésente, Zorro peut-il suffire ?

L'INTERVENTION, UN ESPACE POUR PENSER L'ÉVÉNEMENT

Notre intervention dans le milieu s'est initiée en 2008 au travers d'une recherche en santé mentale au travail. Une direction régionale souhaitait alors mettre en œuvre une formation des agents de contrôle du travail pour mieux les outiller dans le cadre de la prévention de la santé mentale au travail où la question des risques psychosociaux envahissait leur quotidien. Au sein de notre équipe de recherche en clinique de l'activité⁴, nous avons longuement travaillé avec les commanditaires afin de passer de cette demande initiale de formation à un cadre d'intervention dans lequel nous proposons de développer les ressources attendues en matière de prévention de la santé mentale au travail par le biais d'un détour. Nous faisons, en effet, l'hypothèse que, pour les agents de

4. Équipe de psychologie du travail et clinique de l'activité CRTD EA 4132-CNAM.

contrôle du travail, faire dans un premier temps, pour eux-mêmes, un travail clinique sur leur expérience professionnelle permettrait de développer collectivement les moyens de, dans un second temps, mieux agir pour la prévention de la santé des autres dans les milieux qu'ils contrôlent. Ce détour par la controverse professionnelle entre pairs sur des questions de métier, dans des cadres dialogiques réglés, est producteur de santé (Clot, 2010, 2014 ; Miossec et coll., 2010).

Méthodologie et méthode

Nous avons ainsi déployé un travail de co-analyse de l'activité professionnelle avec un premier groupe de volontaires n'ayant pas de lien hiérarchique entre eux. Le cadre méthodologique de notre intervention s'est appuyé sur les travaux de l'équipe clinique de l'activité. Nous avons mobilisé une méthode d'analyse de séquences d'activités professionnelles, l'instruction au sosie (Oddone, 1981 ; Clot, 1999 ; Scheller, 2003 ; Reille-Baudrin, 2011). À tour de rôle, chacun des membres du groupe est invité à transmettre au sosie, incarné par l'un des intervenants⁵, des instructions répondant ainsi à la consigne : « Suppose que je sois ton sosie et que je doive te remplacer dans la situation que tu as choisie, quelles instructions dois-tu me donner pour que personne ne s'avise de la substitution ? » S'engage alors un échange d'une nature particulière, car c'est le sosie qui dirige l'entretien alors même qu'il n'est pas du métier. Ce statut de candide lui offre la possibilité d'explorer des voies d'action sans se laisser enfermer, ni se contenter du prescrit ou d'une tâche idéale qui sont les issues vers lesquelles se dirigent assez spontanément les instructeurs. L'échange est enregistré. Chacun des participants aura pour consigne d'écouter son activité de transmission au sosie, de la transcrire, puis d'en faire un commentaire écrit. Chacune de ces étapes est entrecoupée par un travail sensible avec l'ensemble du groupe, où les manières de faire singulières sont reprises pour devenir l'objet de discussions collectives. Ces espaces sont aussi l'occasion pour les intervenants de mettre en exergue, pour les rendre discutables, les différences, les variantes génériques entre chacun et de repérer, pour les dépasser, les discours convenus ou naturalisés sur le métier pour envisager d'autres possibles. Ce temps de travail clinique avec le groupe est aussi l'occasion de rendre discutable ce sur quoi on achoppe et de penser, c'est-à-dire discuter, ce qui fait événement dans le travail. Ce dispositif méthodologique organisant différentes temporalités, différents contextes d'élaboration, envisage, dans un cadre dialogique réglé, de faire passer l'action au crible de la pensée pour la transformer (Clot, 2008). En suivant Bakhtine, « comprendre, c'est penser dans des contextes différents » (Bakhtine, 1984, p. 336).

5. Les intervenants sont ici les auteures.

Le cadre de travail mis en œuvre s'est développé en lien avec le contexte et les contraintes du milieu. À l'issue de chacune des séances où le groupe de volontaires s'engageait dans l'analyse d'une séquence d'activité, les dialogues se sont prolongés sous une forme inédite, par courriel. De nombreux échanges ont ainsi permis un travail de reprise des retranscriptions des séances enregistrées et de leurs co-analyses, multipliant ainsi les occasions d'élaboration.

Depuis, à la demande des participants et de leurs directions, de nouveaux groupes de travail ont vu le jour dans cette région, puis dans d'autres régions. C'est dans l'un de ces groupes que l'événement, le drame de Saussignac, a fait irruption en séance, huit ans après sa survenue, et s'invite dans chacun des groupes que nous conduisons. Les affects qui lui sont liés, réveillés dans ce cadre clinique, s'y travaillent, ouvrant ainsi un espace collectif de pensée et d'élaboration.

La mise en scène, un rempart contre la peur

Nous allons revenir sur cette séance dans laquelle un professionnel engageait avec ses collègues et nous-mêmes l'analyse d'une séquence d'activité qui consistait à recevoir un employeur à son bureau. Une « audition protocolaire », dira-t-il, un « jeu de billard à trois bandes⁶ ». Nous avons retenu un extrait de cette instruction au sosie.

I ⁷	Ah, ce n'est pas si simple... Il peut très bien avoir peur, parce qu'après tout il a peut-être déjà été condamné.
S ⁸	Je peux la sentir, sa peur, là ? À quelques mètres de lui, quand je m'arrête ?
I	Ce n'est pas évident parce que toi, tu n'es pas extraordinairement à l'aise non plus.
S	Il peut voir ma peur ?
I	Tu vas faire pas mal de choses pour qu'il ne la voie pas : ne pas aller vers lui tout de suite quand il est dans la salle d'attente, c'est-à-dire que tu t'arrêtes à deux, trois mètres devant, tu l'appelles pour que lui fasse l'effort de se lever, c'est quand même toi qui l'as convoqué, ce n'est pas l'inverse, en mettant les formes de la politesse. D'abord, je le regarde dans les yeux mais sans regard menaçant : « Bonjour », c'est moi qui le précède, donc il me suit : « S'il vous plaît, suivez-moi dans le couloir » [...] Et puis ça permet de marquer l'autorité. Tu es une autorité, tu as des pouvoirs de police judiciaire, donc tu n'es pas n'importe qui...

6. Billard à trois bandes : stratégie qui est prévue avec deux coups d'avance, dans laquelle on cherche à obtenir un résultat en passant par deux étapes (deux rebonds sur les bords d'une table de billard).

7. Nous noterons « I » pour l'instructeur, c'est-à-dire ici le professionnel, l'agent de contrôle du travail.

8. Nous noterons « S » pour le sosie, c'est-à-dire l'intervenant dans le cadre de l'usage de la méthode l'instruction au sosie.

À partir de cette instruction au sosie s'initient des dialogues dans le groupe. Le premier échange portera sur le fait de faire appliquer la loi qualifiée de « jeu d'improvisation » et d'anticipation sur « scène organisée ». Pour que la loi soit appliquée, « chacun sort son artillerie... ».

La peur s'invite dans les échanges. Chacun rapportera comment il la dompte en situation. Ici on pose le Code du travail en évidence lors d'un entretien, là on joue dès l'arrivée dans une entreprise : « Vous avez sûrement une petite idée de ce qui m'amène ? », autant de manières de faire qui permettent à chacun de maintenir les conditions d'une scène où la loi peut se rappeler. Un jeu où l'intimidation, la colère feinte ou réelle, le langage viril, le sourire sont autant d'ingrédients possibles pour cette « improvisation fondamentale », ce « grand moment de cinéma ». « Ces petits outils dont on se dote, ce carquois dont on tire les flèches les plus adaptées » à une situation imprévisible font taire la peur. La métaphore du jeu de billard à trois bandes circule et, avec elle, l'art de voir au-delà, de jouer stratégiquement, quitte, parfois, à en rabattre, « c'est par exemple quand on fait tomber un brigand pour fraude fiscale, pas pour meurtre ».

Entre vouloir « changer le monde » et se sentir « inefficace, décevant par rapport à la demande sociale », l'agent de contrôle est en tension. Dans cette tension, « le Zorro-Rambo ascendant Robin des bois » rejoint parfois le « clown qui met des procès-verbaux qui vont être classés ». Des idéaux de métier qui font que « tu te dis, je vais changer la situation, que les salariés ne meurent plus, qu'ils s'épanouissent, c'est trop écrasant » au fait que « la santé peut en prendre un coup », l'étendue de l'activité de prévention est si vaste qu'elle semble conduire chacun aux limites supportables de ce que son héros personnel peut endurer, avec le risque toujours possible d'aller trop loin, de s'y perdre ou d'y perdre la santé. Comment expliquer « qu'avant j'avais le feu sacré » et que maintenant la peur s'est insinuée en chacun, obligeant à ruser pour la dissimuler ? La peur peut, certes, être repoussée, les mises en scène semblent aider à l'endiguer, mais à quel prix ? Elle reste une énigme à déchiffrer. Rébus à propos duquel les pratiques d'intervention mises en œuvre (les reflets, relances et invitations à développer pour chacun et ensemble) permettront un travail collectif d'élaboration. Les agents diront, dans cet espace contenant, le décalage qui existe entre la réalité des situations, ce que peut redouter ordinairement un inspecteur du travail, et la peur engendrée par ce meurtre exceptionnel et la manière dont elle s'est sournoisement enracinée en chacun, le fait qu'elle soit « source de cauchemars », que « pendant deux ans je ne pouvais plus sortir en contrôle, je pleurais tout le temps », « alors que souvent ce sont les personnes que l'on contrôle qui ont peur » ; mais « la peur dans le métier reste pour moi un mystère ».

L'angoisse, du signal à l'irruption de l'événement

« Essayons de la situer, l'angoisse, dans un cadre conceptuel. L'angoisse, qu'est-elle ? Nous avons écarté que ce soit une émotion. Et pour l'introduire, je dirai : c'est un affect. [...] Ce que j'ai dit par contre de l'affect, c'est qu'il n'est pas refoulé ; et ça, Freud le dit comme moi. Il est désarrimé, il s'en va à la dérive. On le retrouve déplacé, fou, inversé, métabolisé, mais il n'est pas refoulé. Ce qui est refoulé, ce sont les signifiants qui l'amarrent » (Lacan, 2000, p. 20). C'est un « affect d'exception », précise Soler qui souligne que « l'angoisse surgit toujours dans une structure de discontinuité temporelle, avec un avant et un après qui précisément permettent d'en cerner les coordonnées. Tandis que le sujet est glissement le long de la chaîne qui préside au vecteur temporel, l'angoisse survient sur le mode de la coupure : elle est arrêt et immobilité, entonnoir, abîme temporel et aussi mutisme atterré » (Soler, 2011, p. 25).

Ce rapport de l'affect d'angoisse à son signifiant, nous l'avons saisi au moment même où nous avons produit un arrêt sur le mode de la coupure, dans le vif de l'intervention. Cet agir de l'intervenant a permis, nous le verrons, la liaison entre l'angoisse et sa re-présentation, « présentation seconde » (Roussillon, 1999, p. 221), a permis son ré-arriimage en somme à un signifiant particulier, Saussignac. Cet acte dans le vif impose une prudence particulière, car si la coupure peut engendrer des liaisons dynamiques elle peut aussi, aux « points chauds » (Zaltzman, 1979, p. 31) de l'analyse, provoquer la sidération qui s'opposerait alors au développement de l'affectivité recherché dans nos cadres cliniques (Reille-Baudrin, 2011 ; Scheller, 2013). La contradiction entre l'événement exceptionnel et la permanence de la peur qu'il a engendrée a surgi dans l'échange. L'intervenant, sosie dans le temps de l'instruction, pousse vers le point culminant de cette contradiction, déjà présente en ombre, et demande : « Il peut voir ma peur ? » Cette question pourrait être rapportée à la possibilité d'une méthode de travail des sentiments. La réponse confirme la contradiction et amène le sosie à ne pas aller plus en avant. La tension est ici palpable pour le sosie et son attitude professionnelle contenante permet une poursuite positive, évitant à chacun la sidération qui aurait pu interrompre tant le déroulement de l'instruction que le travail d'élaboration qui lui fera suite. La sidération aurait arrêté, suspendu, figé l'activité psychique là où notre action clinique cherche à ouvrir des voies d'élaboration et de développement des affects et de la pensée.

À un autre moment, nous avons introduit un décodage, pratique consciente mais non préméditée, stratégie visant à permettre d'extraire une « vérité dormante » qui a pour fonction de « restituer l'ordre symbolique et rituel d'un monde-en-commun » (Resweber, 1996, p. 81). Dans notre cadre, cette sortie de l'angoisse personnelle par les re-trouvailles d'un signifiant a réouvert l'accès à ce monde-en-commun, à cet événement refoulé au cœur du genre professionnel : Saussignac. Tout est parti de la reprise,

par l'un des professionnels, d'un petit passage transcrit de son instruction au sosie dans lequel il se présente à un employeur pour un contrôle :

I	Voilà, tu diras : « J'imagine que vous avez une petite idée de ce qui m'amène... »
S	Je prends un petit ton pour le dire, là ?
I	Tu... [silence hésitant], l'intéressant c'est de voir comment il va se comporter lui. Tu le regardes à ce moment-là.
S	Je lui dis ça tout en le regardant ?
I	Et tu laisses un blanc.
S	Et je laisse un blanc... Le blanc, j'en attends quoi ? Je sais que ça va lui faire un petit recul ?
I	Tu regardes ses mains, tu regardes ses yeux...
S	Comment je regarde ? Qu'est-ce que je cherche à voir dans ses yeux demain, là, dans ses mains ?
I	De l'embarras, de l'embarras, de la culpabilité, du stress.

Le professionnel revient sur ce passage qu'il a retranscrit, le lit au groupe et s'engage dans un commentaire adressé à ses collègues. Et c'est là que, le coupant, nous introduisons une proposition de déchiffrement, une piste pour un décodage. Cette proposition de déchiffrement pèsera sur le destin de cette angoisse évoquée, mais aussi sur le destin de l'intervention. Le professionnel lit à voix haute le passage d'instruction cité ci-dessus et commente : « Je voudrais revenir sur une dimension importante du savoir-être *in situ* tel que personne ne l'enseigne aux nouveaux collègues avant de les envoyer "au front", alors que se présenter à l'assujetti est forcément toujours un facteur d'angoisse pour tous. » L'intervenant le coupe et le questionne : « Toujours ? Ou depuis Saussignac ? » Suivra un long et profond silence. Puis un échange entre eux d'une intensité jamais égalée allant dans le sens d'un « avant » et d'un « après » Saussignac. Le lien avec cette peur qui les tenaille a pu s'établir sur les coordonnées de Saussignac. Re-trouvailles, donc, et, avec elles, un travail possible de l'événement refoulé et de ses conséquences dans l'activité de chacun.

Le travail de l'événement

De l'angoisse à Saussignac, la proposition de décodage a permis de retrouver le signifiant d'une angoisse qui s'était déplacée sous la forme d'une peur personnelle. L'événement enfoui a été re-trouvé, pensé ensemble et retravaillé. On peut dire que Saussignac s'est délié du meurtre initial pour devenir un concept construit collectivement, celui d'une vulnérabilité professionnelle que la posture héroïque ne peut suffire à masquer. En somme, Saussignac est devenu un concept permettant de relier la peur à l'événement et l'événement aux transformations qu'il

a imposées pour parvenir à continuer à travailler avec cette peur et cette vulnérabilité nouvelles. Saussignac, nom propre, est devenu, par cet espace transitionnel que l'intervention peut tenir, un concept, une antonomase (Winnicott, 1971 ; Reille-Baudrin, 2011).

Suite à cette séance, nous avons proposé au groupe un écrit par courriel, la construction délibérée d'un artefact, ressource reposant sur trois techniques cliniques : la reprise de citations des membres du groupe faisant suite à l'irruption, par notre fait, de l'événement (re-proposition dudit événement), le décodage effectué par les intervenants et la transposition sémantique. Nous reprenons, de Resweber, le concept de transposition sémantique dont la fonction est de transférer un même ensemble de significations d'un lieu à un autre (du cadre d'intervention au milieu professionnel par la voie de l'écrit adressé), mais aussi d'une langue à l'autre (celle du métier d'agent de contrôle à la nôtre). Dans la construction de cette transposition sémantique, les éléments ont été agencés pour soutenir les déplacements sans pour autant « être soumis au travail d'un remodelage ou d'un remaniement » (Resweber, 1996, p. 177). Ainsi, cet écrit⁹ avait pour but de maintenir le travail d'élaboration initié avec la re-présentation, le retour et le travail de l'événement. En voici un extrait.

SAUSSIGNAC OU LA VULNÉRABILITÉ RÉVÉLÉE

Lorsqu'a surgi le drame dans ce métier, il a pulvérisé l'édifice historique des défenses transpersonnelles. Protéger les travailleurs et se sentir protégé de par sa fonction sociale si essentielle pour tous. Saussignac a brisé ce pacte historique entre protecteurs et protégés, renvoyant chacun des professionnels à la sidération et à l'impensable devenu menace possible, probable : « Moi, quand je sens que ça va tourner au vinaigre... Oh là là ! » Même si certains avaient déjà été victimes d'accrochages, d'agression et de violence, la barbarie restait contenue : « Même si vous incarnez l'empêcheur de frauder en rond, une telle attaque semblait improbable. » Les collègues assassinés avaient de l'expérience, « de la bouteille », leurs « carquois » étaient bien remplis. « On lui demande un papier, il va le chercher, revient avec un flingue et paf. » Paf, onomatopée pour un acte sans nom, et « toutes les protections bricolées qui font que ça tient s'effondrent ». « Ça rend les choses possibles pour tout le monde, les remparts cèdent. »

Le transfert sémantique « opère en reliant des organisations de sens sur la base de repères dégagés par un travail de sélection » (Resweber, 1996, p. 103). Resweber précise que s'il est indéniable que la qualité des « mises en intrigue » de ces unités de signification joue sur l'efficacité

9. Pour nous, dans l'écrit, « le mot dit aussi le contexte, il tente de faire passer le total de l'expérience, de dépasser la solitude de l'éprouvé singulier et indicible de la chose » (Roussillon, 1999, p. 206).

de ces mises en forme, elle dépend surtout de l'activité des sujets. Cette activité, nous ne pouvons l'anticiper que sur la base de la qualité et de l'intensité de leur activité à la suite de notre re-présentation du signifiant « Saussignac ».

Les seules traces écrites, à notre disposition, de leur activité de travail de l'événement dans le prolongement de notre écrit sont leurs commentaires adressés à tous dont nous rapporterons les deux extraits suivants :
– « C'est un peu comme un décodage¹⁰, c'est éclairant et ça agit comme un déclic qui aide à verbaliser des sensations et des perceptions souvent diffuses, voire enfouies (sous un peu de déni ?), donc délicates à exprimer et par conséquent trop souvent tues, intériorisées, ressassées. C'est une lecture qui m'a souvent amené à sourire ; ce qui, au vu des sujets, n'allait pas franchement de soi... »

– « Avec votre travail, les sentences viriles, paravents de la peur, ne sont pas expulsées, mais affrontées. Je n'ai plus envie de les regretter comme les déchets d'un travail indigeste. Je veux pouvoir les garder dans mon carquois, sans illusions quant à leurs effets, comme les éléments de langage de ce qui pourrait devenir un jeu avec les contraintes qu'offre notre travail. Avec votre travail, les difficultés de notre travail pourraient devenir désirables. Ce n'est pas rien. »

POUR CONCLURE

Dans les groupes qui suivront, cette peur restera centrale. Euphémisée parfois, mais toujours présente et discutée en lien avec l'événement. L'événement a touché mortellement deux d'entre eux. Non vécu par tous les autres, il a cependant pesé, parfois plus encore que le vécu, comme le souligne cet échange (Phillips, 2013) :

« Il y a eu un incident de contrôle en novembre. Des collègues partent en forêt et se font agresser par un bûcheron qui les menace avec une hache. Il a lâché la hache... Ils ont mis fin au contrôle...

– On a eu quand même deux collègues assassinés il y a dix ans...

– C'est inscrit dans notre histoire à tous, Saussignac. La collègue Robocop qui s'effondre, c'est une épée de Damoclès partout, tout le temps... Les récits se recoupent, ces collègues qui tombent des cages d'escaliers, ces amis, ça a une signification pour moi, ça fait partie du métier, j'ai cette peur-là, une peur intégrée. »

L'inspection du travail a traversé depuis Saussignac d'autres drames, dont certains sont évoqués dans le dialogue ci-dessus. Nous soutenons que lorsque l'événement, ici Saussignac, n'est pas pensé, que chacun essaye de le refouler, il cherche cependant à se rappeler et, ce faisant,

10. Nous n'avons jamais utilisé le concept évoqué ci-dessus dans le cadre de l'intervention, et c'est donc ici un concept quotidien mobilisé spontanément par le professionnel.

il peut se trouver malencontreusement lié à d'autres événements, ici les suicides de collègues. Organiser les conditions pour permettre de penser l'événement est un moyen de laisser à l'événement – ce qui est arrivé, ce qui s'est produit – sa valeur de fait historique. Sans cela, l'événement et les affects qui lui sont liés risquent de se tapir, toujours en quête d'une relation possible. Et, comme il arrive toujours quelque chose de nouveau et que les événements de la vie ne manquent pas, alors cette quête de relation ne manquera pas de trouver ce qu'il lui faut, au risque de déplacer l'événement et de l'amalgamer à tout ce qui aura la même valence émotionnelle. C'est, à sa manière, ce que dit l'un des agents de contrôle qui guette en lui l'événement à venir : « Il y a un paradoxe, plus tu es impliqué dans le service, plus tu es en danger. C'est un puits sans fond. Je me dis, par rapport à moi-même, je suis en veille aussi. Je me demande si le prochain qui va péter, c'est pas moi. »

La dimension hors norme du drame de Saussignac – l'ampleur de cet événement et enfin sa relation dans notre cadre clinique – pourrait risquer de nous faire oublier que « beaucoup de ce qui pousse pousse vers le bas. [...] Tôt ou tard, on se met à rapetisser, c'est douloureux au départ, puis on s'y habitue », nous rassure Winnicott (Newman, 1990, p. 76) qui l'a lui-même éprouvé en travaillant avec David Wills au vieil hospice de Bicester. Il y apprit que « la thérapie se faisait dans l'institution » avec ses murs, son toit, ses serres, ses baignoires trop grandes pour y chauffer l'eau en temps de guerre, par le cuisinier, les couvertures, en somme par toutes ces petites choses, ces occasions de rapetisser, de pousser vers le bas. Notre cadre et notre méthode y invitent aussi par le souci qu'ils portent aux plus petits détails, comme souligné dans cet échange entre agents de contrôle : « Lors d'une séquence d'instruction au sosie banale, des choses lourdes sont dites. Entre un ton de badinage et des questions lourdes qui grèvent le quotidien. Ça prête à réflexion. Cette peur sur la santé au travail, ça a peut-être commencé avec Saussignac, puis les suicides et les dépressions... Comme une fatalité ! »

À Bicester aussi la fatalité aurait pu s'inviter, car « le bruit du verre brisé prenait des allures d'épidémie. Heureusement la rhubarbe était loin du côté ouest où les membres de l'équipe épuisée pouvaient trouver quelque calme et regarder le coucher du soleil » (*ibid.*, p. 77). Quant à nous, après avoir tenu un cadre permettant aux professionnels de penser l'événement, après l'avoir travaillé entre intervenantes, nous avons trouvé quelque calme, l'espace de cet écrit, pour pouvoir y repenser autrement.

BIBLIOGRAPHIE

- BAKHTINE, M. 1984. *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard.
- CLOT, Y. 1999. « Ivar Oddone : les instruments de l'action », *Les territoires du travail*, 3, 43-52.
- CLOT, Y. 1999. *La fonction psychologique du travail*, Paris, Puf, 2000.
- CLOT, Y. 2008. *Travail et pouvoir d'agir*, Paris, Puf.

- CLOT, Y. 2010. *Le travail à cœur pour en finir avec les risques psychosociaux*, Paris, La Découverte.
- CLOT, Y. ; GOLLAC, M. 2014. *Le travail peut-il devenir supportable ?*, Paris, Armand Colin.
- DEJOURS, C. 2000. *Travail, usure mentale*, Paris, Bayard, 2003.
- LACAN, J. 2000. Le Séminaire, livre X (1962-1963), *L'angoisse*, Paris, Le Seuil.
- MARTINEAU, J. 2004. « Meurtres sans importance audiovisuelle : deux inspecteurs du travail tués », *Libération*, 16 septembre.
- MIOSSEC, Y. ; DONNAY, C. ; PELLETIER, M. ; ZITTOUN, M. 2010. « Le développement du métier : une autre voie de prévention des risques psychosociaux ? L'exemple d'une coopération entre médecins et psychologues du travail », *Nouvelle revue de psychosociologie*, 10, 195-208.
- NEWMAN, A. 1990. « Survie et institution : à propos d'une conférence de D.W. Winnicott », *Psychose et création*, Paris, GRAPP, 75-90.
- ODDONE, I. 1981. *Redécouvrir l'expérience ouvrière. Vers une autre psychologie du travail ?* Paris, Éditions sociales.
- PHILLIPS, A. 2013. *La meilleure des vies*, Paris, Éditions de l'Olivier.
- REILLE-BAUDRIN, E. 2011. « Reconversion professionnelle, l'espace d'une transition. D'une clinique de l'expérience à l'expérimentation clinique de l'espace transitionnel : la méthode des instructions au sosie », Paris, CNAM, thèse de doctorat en psychologie du travail et clinique de l'activité.
- REILLE-BAUDRIN, E. ; WERTHE, C. 2010. « Le développement du collectif : un moyen durable de prévention de la santé au travail ? », *Nouvelle revue de psychosociologie*, 10, 209-221.
- REILLE-BAUDRIN, E. ; WERTHE, C. 2013. « Quand l'impensable guide l'intervention. L'imprévisible accident mortel dans l'activité des agents de contrôle du travail », *@ctivités*, 10, 1, 112-126.
- RESWEBER, J.-P. 1996. *Le transfert, enjeux cliniques, pédagogiques et culturels*, Paris, L'Harmattan.
- ROUSSILLON, R. 1999. *Agonie, clivage et symbolisation*, Paris, Puf, 2012.
- SHELLER, L. 2003. « Élaborer l'expérience du travail : Activité dialogique et référentielle dans la méthode des instructions au sosie », Paris, CNAM, thèse de doctorat en psychologie du travail.
- SHELLER, L. 2013. « Travail, affects, activité transférentielle », *@ctivités*, 10, 2, 249-260.
- SOLER, C. 2011. *Les affects lacaniens*, Paris, Puf.
- VIET, V. 1994. *Les voltigeurs de la République. Naissance de l'inspection du travail*, Paris, CNRS.
- WINNICOTT, D. W. 1971. *Jeu et réalité. L'espace potentiel*, Paris, Gallimard, 2002.
- ZALTZMAN, N. 1979. « La pulsion anarchiste », *Topique revue freudienne*, 24, 25-64.

EMMANUELLE REILLE-BAUDRIN & MYLÈNE ZITTOUN, MEURTRE DE DEUX INSPECTEURS DU TRAVAIL DANS L'EXERCICE DE LEUR MÉTIER : RE-TRouver L'ÉVÉNEMENT POUR SORTIR DE L'ANGOISSE

RÉSUMÉ

Dans le cadre d'une intervention en clinique du travail, cet article propose de revenir sur les effets du meurtre de deux inspecteurs du travail dans l'exercice de

leur métier. Pour les professionnels situés du côté de la protection des travailleurs, cet événement a brisé le pacte historique entre protecteurs et protégés, renvoyant chacun à la sidération et à l'impensable devenu menace possible. Dès lors, la peur fait partie de leur activité quotidienne et la transforme. L'événement refoulé est retrouvé par la voie d'un affect, l'angoisse, que le travail clinique a permis de ré-arrimer à son signifiant : Saussignac, le lieu du double meurtre. C'est paradoxalement avec le souci porté aux plus petits détails de l'activité ordinaire que le travail de cet affect d'exception a été possible.

MOTS-CLÉS

Activité, angoisse, clinique du travail, événement, inspecteurs du travail, intervention, métier, meurtre.

EMMANUELLE REILLE-BAUDRIN & MYLÈNE ZITTOUN, THE MURDER OF TWO FACTORY INSPECTORS WHILE CARRYING OUT THEIR DUTIES : RE-CONNECTING TO THE EVENT IN ORDER TO GET OUT OF ANGUISH

ABSTRACT

Within the framework of an intervention in clinic of work, this article suggests to return on the effects of the murder of two factory inspectors in the exercise of their job. For these professionals who are historically situated on the side of the protection of the workers, this event broke the historical pact between defenders and protected. Thus each of them is sent back in staggering and the unthinkable became a possible threat. From then on, the fear is a part of their daily activity and transforms it. The repressed event is found by the way of an affect, the anguish, which the clinical work allowed to re-connect to the signifier : Saussignac, the place where the double murder happened. It is paradoxically taking care of the smallest details of ordinary activity that the working on this affect of exception was possible.

KEYWORDS

Activity, anguish, anxiety, clinic of work, event, factory inspector, intervention, job, murder.